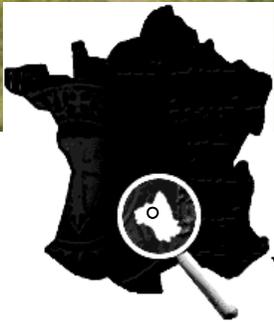
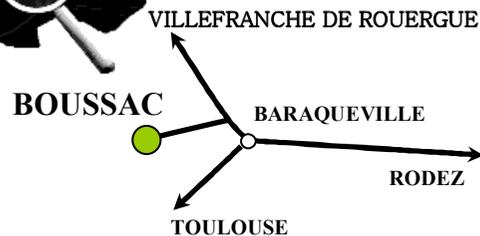


Bonne promenade
en Ségala



Comment venir ?
À 5 min de
Baraqueville direction
Villefranche-de-Rouergue



Mairie de Boussac

12160 BOUSSAC

Tél : 05 65 69 02 63 - Fax : 05 65 69 03 56

mairie.de.boussac@wibox.fr



Sur les chemins de Boussac et du Ségala



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Nous remercions le Crédit agricole de Baraqueville
pour l'aide financière indispensable à la réalisation de nos projets.

Extrait des cartes IGN 1/25000

Bienvenue
en Ségala

Sur les chemins de Boussac et du Ségala



Randonnées pédestres et VTT autour de Boussac



Chaussée de l'ancien moulin
de Marsende

Mairie de Boussac

12160 BOUSSAC

05 65 69 02 63

mairie.de.boussac@wibox.fr

Association « Sur les chemins de Boussac et du Ségala »
chemins.segala12@orange.fr

Première édition—Mai 2012

Le coin organisation

CONSEILS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Les parcours proposés sont des PR, chemins de petite randonnée ; ils sont balisés en jaune. Les temps de marche indiqués correspondent à une marche effective sans pause ni arrêt, accomplie à la vitesse d'environ 3,5 km à l'heure. Les parcours sont réalisables en VTT (portage passage à gué ou passage de chicanes dans les champs).



Dans le cas de modifications, il faut suivre le nouveau balisage qui ne correspond plus alors au descriptif.

Le randonneur utilise les flèches indicatives comme sur la photo ci-contre et le balisage jaune sous sa propre responsabilité. Il parcourt donc l'itinéraire à ses risques et périls et il reste seul responsable des accidents dont il pourrait être victime, mais aussi des dommages qu'il pourrait causer à autrui (feux de forêts, dégradations, etc. ...)

POUR RESTER SUR LE BON CHEMIN

RECOMMANDATIONS : Rester sur les chemins balisés. Respecter les propriétés privées. Relever les barrières et respecter les clôtures. Tenir les chiens en laisse à proximité des fermes ou des troupeaux. Emporter les déchets avec soi. Un bâton est parfois utile. Se munir de bonnes chaussures et prévoir quelques boissons et provisions.

Balisage des sentiers	Sentiers GR de Pays®	Sentiers PR®
Continuité de sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

CHOISIR SA RANDONNEE

* facile

** moyen

*** difficile

Les promenades ne manquent pas sur la commune. D'ailleurs, le village incite à la balade avec ses ruelles étroites, sa placette ombragée et ses maisons en pierres savamment fleuries.

L'Association « Sur les chemins de Boussac et du Ségala » a pour vocation d'entretenir et de mettre en valeur les sentiers de promenades existants.

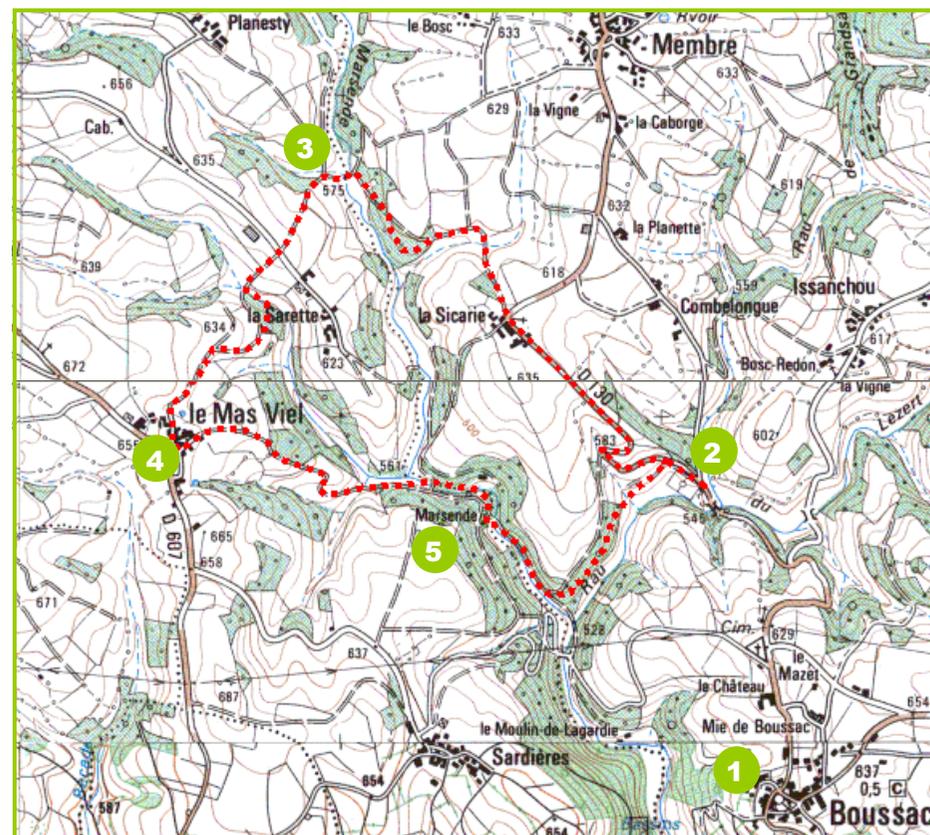
Sur cette brochure, deux circuits sont proposés grâce au travail de l'association en étroite collaboration avec la mairie de Boussac.

Nous espérons en proposer d'autres dans les années à venir grâce à la participation efficace des membres de l'association.

Une adhésion de 10€ / an nous permet de fonctionner mais nous ne sommes pas encore assez nombreux pour réaliser tous les projets espérés.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

chemins.segala12@orange.fr



PR 8 Ruisseau de Marsende

DEPART église de BOUSSAC
DUREE 2h **LONGUEUR** 7,5 km
DIFFICULTE **
Dénivelé positif 340 m
 45 min

1 Depuis la place de l'église, emprunter le CD 130 en direction de MEMBRE. Remarquer de suite à votre droit la fontaine du village et poursuivez votre route. Après le cimetière, continuer à gauche sur un chemin escarpé rejoignant le PONT DE MEMBRE.

2 Emprunter la petite route qui monte à la SICARIE (laisser l'entrée de l'arborétum à droite et la route de Membre à droite). Poursuivre en face sur le chemin empierré.

Sur cette portion, les PR1 et PR8 se superposent.

La source qui sort du talus sur votre droite coule dans une réserve en forme d'écuelle d'où le nom ESCUDELOU.

3 Au croisement, (le PR1 poursuit sa route à droite) traverser en face le ruisseau de MARSENDE et poursuivre sur un chemin creux parfois humide sur la route conduisant à LA SARETTE. Prendre en face un chemin de terre, traverser le petit ruisseau et prendre le sentier qui à travers bois et pâtures remonte vers le MAS VIEL.

4 Dans le village, prendre à gauche un chemin de terre qui rejoint la vallée. Suivre un petit ruisseau, affluent du ruisseau de MARSENDE. Traverser ensuite trois passerelle successives.

5 Après avoir franchi cette dernière passerelle, prendre en face et à droite un chemin qui longe un moment le ruisseau et remonte dans les bois pour vous reconduire au parcours de santé. Faire une petite halte au bord de l'étang ou sur l'aire de pique-nique avant de reprendre le pont et retrouver le chemin emprunté à l'aller.

Le coin culturel

BOUSSAC, UNE JEUNE COMMUNE À L'HISTOIRE PLEINE DE REBONDISSEMENTS ROCAMBOLESQUES !

Boussac est une jeune commune. En effet, jusqu'en 1878, la commune appartenait à Gramond pour sa rive gauche et, pour sa rive droite, appelée « La Montagne » à Castanet.

L'histoire de la commune vaut le détour !

C'est dès 1869 que les habitants de la paroisse de Boussac demandent la création de la commune ; mais déjà les ancestrales rivalités entre Gramond et Boussac posent problème. En 1870, une commission d'enquête se réunit mais le maire de Castanet, défavorable au projet, subtilise le dossier !!! La guerre de 1870 finira de retarder le projet, au grand damne de Gramond et Castanet.

Le député Roques relance le projet, alors qu'une nouvelle pétition de Gramond semble l'enterrer. Le préfet profite des rivalités pour atermoyer.

En 1877, M. Maurel, président de la commission d'enquête, toujours tenace et vigilant s'aperçoit que le dossier a été égaré à la Préfecture... Personne n'est dupe ! Boussac renouvelle sa demande en août, en décembre le dossier est enfin à Paris.

Nouvelles inquiétudes mais Roques accélère la machine administrative. Enfin, le Maréchal Mac-Mahon, président de la République signe le décret de création le 5 juin 1878. Ouf ! La commune de Boussac est constituée dans ses limites actuelles : en partie issue de la commune de Castanet, en partie prélevée sur la commune de Gramond.

ET DU CÔTÉ DU PATRIMOINE...

Boussac est un village typique, aux murets de pierre sèche, au milieu duquel se dresse une remarquable église de style roman sous influence gothique, de pierres schisteuses et de mortier de chaux grasse. Bâtie dès le XIII^{ème} siècle, elle fut fortifiée par ses habitants au cours des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles en vue de se protéger de l'invasion anglaise.

Créneaux, meurtrières et mâchicoulis témoignent aujourd'hui encore de la vocation défensive de l'édifice. Il fut même aménagé 3 étages de chambres et logements au-dessus de la nef en prévision de sièges prolongés. Plus tard, ces logettes serviront toujours aux paysans pour y mettre

leurs provision de porc, soit dit le « bacou » en patois !

L'église renferme un maître-autel du 2^{ème} quart du XVI^{ème} siècle. Ce retable en bois doré du XVI^{ème} siècle, représente l'Assomption de la Sainte Vierge emportée sous le regard des Apôtres. Les douze apôtres sont sculptés trois par trois dans des troncs de noyer, qui proviendraient de Boutescur. Aux abords de l'église, une très belle croix sculptée du XV^{ème} siècle est érigée dans le parc.

PR 1
Los tres rius

DEPART	église de BOUSSAC
DUREE	3 H
LONGUEUR	11,5 KM
DIFFICULTE	***
Dénivelé positif	475 m
	1h30



1 Depuis la place de l'église, emprunter le CD 130 en direction de MEMBRE. Remarquer de suite à votre droit la fontaine du village et poursuivez votre route. Après le cimetière, continuer à gauche sur un chemin escarpé rejoignant le PONT DE MEMBRE.

2 Après le pont, profiter des infrastructures ombragées aménagées sur les bords du ruisseau du LEZERT : foot, quilles pétanque, grillades... Longeur le terrain de foot par le chemin non goudronné tout en profitant du sentier botanique et ses espèces régionales ou du parcours de santé sur votre droite.

Suivre le chemin à travers bois et traverser les deux passerelles en bois qui surplombent le ruisseau de MARSENDE

3 Au croisement après l'ancien moulin de MARSENDE, prendre à droite le chemin qui monte à la SICARIE ; un chemin puis une route en pente vous mènent à La SICARIE.

Prendre à gauche le chemin empierré vers l'ESCUDELOU.

Sur cette portion, les PR1 et PR8 se superposent.

La source qui sort du talus sur votre droite coule dans une réserve en forme d'écuelle d'où le nom ESCUDELOU.

4 Laisser la passerelle en ciment sur votre gauche et prendre à droite le large chemin qui remonte vers MEMBRE. (Le PR8 poursuit sa route en traversant la passerelle) Sur le plat, à l'embranchement des deux pistes, poursuivre en face.

5 A MEMBRE, arrivé sur la route principale, prendre à gauche puis aussitôt à droite. Poursuivre sur la droite vers COURBENAC. Continuer sur le chemin empierré et quitter le chemin principal en prenant à gauche.

Longer une pâture puis continuer en prenant le bois vers la droite en contrebas.

Descendre puis traverser à gué le ruisseau de GRANDSAGNES.

Remonter jusqu'à la route de COURBENAC.

6 Traverser et prendre le chemin en face à coté du poulailler. Descendre jusqu'en bas au MOULIN DE DRULHE.

Traverser de nouveau le LEZERT et remonter par la route goudronnée jusqu'à DRULHE.

7 Prendre à droite vers MASGARNIT sur le chemin empierré. Traverser MASGARNIT tout en restant sur la route principale.

Prendre à droite vers MASGARNIT sur le chemin empierré.

8 Prendre la première à droite après le hameau vers une étable. Repérer le petit bois sur la gauche et le contourner en prenant le petit chemin qui le longe. Traverser la première chicane et longer dans les champs la clôture à droite jusqu'à la chicane suivante. Descendre le petit sentier. Toujours à gauche, poursuivre jusqu'à la source de la CURADE qui coule dans une auge.

9 Voilà une source qui n'a jamais failli : Les Boussacois venaient y puiser son eau limpide et froide lors des grandes sécheresses et aimaient s'y retrouver entre amis le 15 août. Selon les anciens, elle aurait des vertus digestives.

Continuer tout droit jusqu'à l'église de Boussac.

